

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 39 (1901)
Heft: 13

Artikel: Chalet-à-Gobet
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198683>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGEL
Grand-Thône, 11, Lausanne.

Montreux, Gerzée, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50

ÉTRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.
Étranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On développe.

On développe, au sud, au nord; on développe à l'est et à l'ouest; on développe de tous côtés.

Chez nous, cela a commencé il y a dix-sept ans par la société pour le développement de Lausanne, une société déjà vieille, on le voit, et qui compte de nombreux et brillants fleurons à sa couronne: lac de Sauvabelin, parc aux biches, bains de Cour, quai d'Ouchy, bureau de renseignements, etc., etc. Et que de projets encore, étudiés aussi par elle, auxquels il n'a manqué, pour réussir, qu'un peu plus d'appui de la part de notre population lausannoise, toujours lente à se manifester.

Le branle était donné. Partout, dès lors, les sociétés de développement ont poussé comme des champignons un lendemain d'orage. Toutes nos villes vaudoises ont la leur et combien de villages, même d'entre les plus petits, se sont associés au mouvement.

A Lausanne, on ne les compte plus, ces sociétés. Chaque quartier a la sienne. Cour, Ouchy, Pontaise, La Sallaz, Chailly, Ouest, Sud-Ouest, Mousquiers, Boulevards, Marthar-Bugnon, Barre, Cité, Chaucrau, tous y ont passé. Seul, le Centre fait exception. Il est vrai que depuis les fêtes du centenaire — il y a trois ans, — le Centre a son drapeau. Cela lui suffit pour le moment. Du reste, que pourrait-il espérer en fait de développement? Le percement de la rue du Pré. Pas n'est besoin de se trémousser pour cela, les circonstances feront le nécessaire et plus tôt peut-être qu'on ne le pense. Le Simplon devait se percer, — on le perce. Il en est de même pour la rue du Pré. Ce n'est qu'une question de temps. Alors, le Centre aura son tram, comme les autres quartiers. C'est tout ce qu'il désire.

Toutes ces sociétés de quartiers sont-elles un bien, sont-elles un mal? Les avis diffèrent.

L'intérêt général, le plus respectable de tous les intérêts et celui devant lequel doivent s'effacer tous les autres, aurait sans doute quelque sujet de se plaindre de cette concurrence, qui lui enlève, au profit d'intérêts purement locaux, une bonne part de l'activité et de l'initiative publiques. Il lui faut ouvrir l'œil et ne point se laisser déborder. Il saura se défendre.

Cette réserve faite, ces sociétés de développement ont du bon. Elles créent, entre les habitants d'un même quartier, des relations qui sans cela ne se fussent jamais formées. Le quartier devient une famille et une famille charmante, très unie, très active et aux réunions de laquelle préside un esprit vraiment démocratique.

C'est une vérité à La Palisse qu'en apprenant à se mieux connaître, on apprend à s'estimer mieux et à s'aimer. Les préjugés tombent. L'effort commun, en vue de la réalisation d'une œuvre commune, dissipe les petites rivalités. Ce besoin naturel que nous avons les uns des autres, la solidarité, enfin, — trop souvent méconnue — s'affirme et se renforce pour le grand bien de tous. De plus,

fait très réjouissant, ces sociétés vivent entre elles dans les meilleurs termes, ce qui rétablit un peu l'équilibre en faveur de l'intérêt général. Passe-moi la manne, je te passerai le séné. Poussez à mon pont, je pousserai au vôtre; votez mon kiosque à musique, je voterai votre passerelle pavée. Tout le monde a sa part, tout le monde est content, sauf peut-être nos municipaux. Assiégés par ces requêtes, venant des quatre points cardinaux et qu'il faut au moins accueillir d'un sourire aimable et encourageant, les pauvres municipaux ne savent où donner de la tête, entre leurs administrés qui disent: oui, et la caisse communale qui dit: non.

Nous avons eu le plaisir d'assister, samedi dernier, à la soirée annuelle de la société de développement Marthar-Bugnon. Que c'était joli! Quelle cordialité, quel entrain! Une vraie fête de famille, où chacun est à son aise, où les invités sont tout de suite de la maison. Prologue en vers — très spirituel — comédies, chansonnettes, déclamations, morceaux d'orchestre, il y avait de quoi satisfaire tous les goûts et toutes les bonnes volontés — ces dernières abondent dans les sociétés de quartier.

« Il y en a même trop », nous disait un membre du comité. Un joyeux bal a terminé la fête. Ce soir, c'est le tour de la société de développement de la Cité. La soirée, qui promet beaucoup, aura lieu dans le péristyle du Grand Conseil; c'est dire que Guillaume-Tell sera de la fête. Ce pauvre Guillaume-Tell, voilà une distraction qu'il a bien méritée; s'ennuie-t-il dans sa prison. On lui avait promis la liberté pour le 14 avril. Il paraît que ce ne sera pas encore pour cette fois.

Mais, revenons à nos moutons, les sociétés de quartiers. Eh bien, vrai, elles ont beaucoup de bon.

Chalet-à-Gobet.

Il s'est passé il y a huit jours au Chalet-à-Gobet un petit événement dont les amis de cette bonne vieille auberge nous en voudraient de ne pas dire un mot: Les Rod n'y sont plus. Ils en étaient les fermiers et tenanciers depuis près de trente ans, y étant entrés le 25 mars 1873. Les regrets de tous ceux qui ont appris à les apprécier accompagneront leur départ.

Peut-être que quelques-uns, ne les ayant connus que fort peu, nous demanderont: « En quoi ont-ils mérité plus que d'autres les sympathies du public? Donnai-ils pour rien leur vin et leurs chambres? » Pour rien? non pas, car ils n'avaient nulle envie d'être internés à Cery; mais leurs prix étaient toujours des plus raisonnables et, qualité qui devient de plus en plus rare, ils se faisaient un point d'honneur de ne servir que des consommations de premier choix. Leur vin de Lavaux ne venait ni de Bâle, ni d'Espagne, leur kirsch n'avait pas un goût de trois-six et de noyau. De Lausanne, on allait chez eux rien que pour avoir une tranche de jambon ou pour goûter des produits de leur vacherie et de leurs ruches. Que de fois n'avons-nous pas rencontré

là-haut des citadins dont la réputation de gourmets est notoire, et qui déjeunaient ou soupaient avec bonheur de pain noir et de fromage arrosés d'une chopine de petit blanc!

Sous leur apparente froideur, les membres de la famille Rod cachaient des vertus hospitalières dont des centaines de pauvres passants doivent conserver le souvenir. Ils avaient gardé en quelque sorte au Chalet-à-Gobet le caractère de refuge qu'il avait primitivement, à l'époque (xv^e siècle) où la ville de Lausanne l'édifia pour remplacer le couvent de Sainte-Catherine-des-Bois, fondé pour la protection des voyageurs. Ce monastère, depuis longtemps disparu, était situé à un kilomètre du Chalet-à-Gobet, à droite de la route, en allant à Montpreveyres.

Se douterait-on qu'il fut un temps où ces paisibles régions du Jorat lausannois étaient aussi peu sûres que les provinces de la Chine infestées par les Boxers? Jusqu'à la fin du xv^e siècle, on ne se risquait pas volontiers tout seul sur la route de Lausanne à Moudon. On n'ignorait pas qu'une des bandes des terribles *garçons du Jorat* y avait commis un grand nombre de meurtres et qu'elle avait coutume d'*attendre* ou de guetter les voyageurs pour les détrousser, autour de Sainte-Catherine, soit à Planche-Michoud, soit à Moille-d'Avena, soit à la Forge, près du Chalet-à-Gobet. En 1556, Ransy, ambassadeur de France, se rendant à Soleure, ne se décida à franchir le Jorat, par le Chalet-à-Gobet, que lorsqu'il eut obtenu à Lausanne une garde de vingt-quatre hommes.

Rares étaient alors les *Dzoralaïs* qui ne se laissaient pas aller à ces habitudes de brigandage. L'histoire en cite un, un paysan du village de Montpreveyres, qui, au temps de l'émigration, avait servi de guide à un riche Français se rendant de Moudon à Echallens. Ce dernier était de précieux bijoux et faisait porter à son guide une valise fort lourde. Dans la traversée de la grande forêt du Jorat d'Echallens, le paysan fut plusieurs fois sur le point d'assommer et de voler le trop confiant voyageur; *md*, ainsi qu'il le racontait lui-même, en se frappant du poing la poitrine, *md* la concheince, l'é sta diable de concheince que n'a fè manqua ci bon coup!

Les plus redoutables des bandits du Jorat étaient ceux qui composaient la bande de Savigny. Voulant, en 1702, régénérer la population de ce village, Leurs Excellences appelèrent à desservir l'église de Savigny un homme éminent, dit l'historien Martignier. C'était Jean-Pierre Loys, seigneur de Correvon. Il avait étudié à Lausanne, puis avait servi comme ministre de camp en France et en Flandres. La mémoire de ce pasteur, à la fois pieux et énergique, ne s'est pas encore éteinte complètement. On raconte de lui qu'il exerçait une surveillance attentive sur toutes les maisons mal famées de sa paroisse. Dans la soirée et dans la nuit, il allait frapper à la fenêtre et faisait l'appel des hommes de la maison. Son langage était le patois; on n'aurait pas compris le français. *Hé, Djan-Pierro, i-lo*

quie? demandait le pasteur. Quand celui-ci avait entendu la voix de Jean-Pierre, d'Abram ou de tel autre qu'il avait appelé, il passait à une autre maison pour y remplir le même office.

On raconte qu'au milieu d'une veillée, comme il était entré dans une maison pour y faire son inspection, il ne trouva à la cuisine qu'un jeune garçon. Le pasteur lui demande où est son père; l'enfant répond qu'il vient de sortir avec deux autres hommes qui sont venus le chercher pour aller attendre. Aussitôt le pasteur, qui n'écoutait que son zèle, après s'être informé de la direction que ces hommes avaient prise, s'élance à leur poursuite et parvient à les ramener, après une sérieuse exhortation.

Cependant, ce digne pasteur n'aurait pu suffire à sa tâche si le gouvernement n'avait, à ses instances, établi quatre régents dans la paroisse, qui n'en possédaient encore aucun. Ces régents furent placés l'un à Savigny, les autres au Martinet, aux Cornes-de-Cerf et au Grenet. Entretien par LL. EE. ils étaient les mieux payés de tout le pays; leurs pensions étaient même supérieures à celles de bien des pasteurs. Grâce à ces mesures, la civilisation pénétra peu à peu dans les nombreuses maisons éparses sur le versant sud-est de la montagne du Chalet-à-Gobet. Les terres furent mieux cultivées et depuis bientôt un siècle et demi il n'y a pas d'exemple que des voyageurs aient été détroussés sur les chemins du Jorat.

Certes ce n'est pas à ces histoires de brigands que songeaient les habitués du Chalet-à-Gobet lorsqu'ils faisaient honneur au « salé » de Mme Rod et à ces fritures de champignons qu'elle savait si bien apprêter, et dont elle avait soin d'écarter les spécimens d'espèces à elle inconnues et qu'elle déclarait mortelles en dépit des protestations de ses hôtes. Non, ces heureux mortels n'avaient pas des pensées sombres; ils se laissaient aller à la joie de vivre, au milieu des campagnards à blouse bleue, de leurs femmes à fichu de laine, les uns et les autres devisant en patois; ils écoutaient les récits des chasseurs ou du garde-forêt octogénaire et s'en allaient en bénissant la vieille auberge et ses excellents tenanciers.

Puisse le successeur de la famille Rod s'inspirer de son exemple et conserver au Chalet-à-Gobet des traditions dont la disparition serait sensible à des milliers de personnes!

Une terrible peur.

« Décidément, dit Louis à Barbotton, en sortant de l'écurie avec son frère Vincent, je crois qu'il te faudra aller à Moudon chercher le vétérinaire! »

Ils étaient tout capots, Louis et Vincent à Barbotton.

Pensez voir, il y avait de quoi! Le bœuf Jaillet, un beau bœuf pesant et de bonne race, était malade depuis un travers de temps.

Il avait commencé par refuser la nourriture; devant le regain ou même la poignée de fêché qu'on lui tendait, il détournait son gros mufle blanc, d'où pendait constamment un filet de bave. Son poil, autrefois beau lisse, était devenu tout *regrigné*. Il restait tout le long du jour étendu sur sa litière, tournant à peine la tête, quand le petit Tiodore, son grand ami, venait le gratter entre les cornes.

On avait fait venir d'abord le vieux Jonas qui s'y connaissait encore joliment sur les bêtes. Il lui avait ouvert la bouche pour savoir s'il avait des fois la fièvre aphteuse, puis il avait conseillé de lui faire boire sur des camomilles, mais tout ça n'avait pas plus fait que de baume.

On avait voulu faire sortir le pauvre Jaillet dans la cour, pour lui laisser sentir ce bon so-

leil d'avril, qui est bien tant repicolant, mais le Jaillet était resté indifférent; il n'avait pas même tendu la langue pour attraper les premières feuilles vertes, et cette sortie n'avait rien servi qu'à faire voir tout ce qu'il avait déjà perdu de sa graisse.

— Vois-tu, reprit Louis, il n'y a rien à quinquerner, va-t-en à Moudon, droit ce tantôt, et ramène le vétérinaire, ou bien qu'il te dise ce qu'il y a à faire. En même temps, tu iras voir aussi à la pharmacie qu'on te donne quelque chose pour le père.

En effet, le vieux Pierre à Barbotton n'allait rien tant bien, non plus. Pour ça, il n'y avait rien d'étonnant, n'est-ce pas. Le vieux Pierre avait ses septante-huit ans bien sonnés, et ma fi il n'allait pas du bon côté.

Depuis quelques années déjà, il avait remis le train à ses fils et il ne faisait plus rien.

On le voyait ordinairement assis sur le banc devant la porte, d'où il surveillait tout, allant à gauche et à droite, voir à l'étable si les bêtes étaient bien gouvernées, ou au jardin, chasser les poules qui ravageaient les haricots, poussant quelquefois jusqu'aux champs, voir si le blé poussait.

Mais cette année, c'est à peine s'il était venu une ou deux fois s'asseoir sur le banc. Il avait eu grand peine à aller jusqu'au coin du jardin, voir si les fleurs de Pâques avaient fleuri comme toutes les années.

Et maintenant, depuis plusieurs jours, il restait au lit, sans penser à rien, semblait-il, enfoncé jusqu'au cou dans sa coiffe de plumes. Le petit Tiodore venait lui tenir compagnie des puissants moments, et le vieux restait à serrer dans sa main la petite main de son *valottet*.

Quand Vincent à Barbotton revint de Moudon, il était encore plus inquiet. Le vétérinaire avait fait une moue peu rassurante et avait dit qu'il passerait le même jour en faisant sa tournée.

Ce serait pourtant une rude malchance, se disait-il, s'il fallait perdre ce pauvre Jaillet: un tant beau bœuf. On avait compté le faire travailler encore une année, et puis après l'engraisser; ça aurait fait un tout beau bœuf de Pâques pour l'an prochain, tandis que s'il fallait l'encrotter, c'était une belle troupe d'écus jetés au lac, sans compter les remèdes qu'il fallait déjà payer pour le père, non pas qu'il le regretta, mais enfin... ce pauvre argent!...

Tout à coup, Vincent à Barbotton interrompit ses réflexions. Il venait d'apercevoir son frère qui s'avançait à sa rencontre. Pour sûr, cela n'allait pas bien; il n'y avait qu'à voir la triste pote de Louis. Vincent, rien qu'à le regarder, sentit ses jambes trembler, et il dut s'appuyer au clédar du jardin pour ne pas tomber.

— Et bien, lui cria-t-il, le cœur tout bouilli.

Et Louis, laissant tomber les bras avec un geste de découragement:

— Eh, pouro Vinçanet, l'è bas!

— Quemîn, l'è bas:

— Ouai, noutron pouro pairé lè moirt.

Et alors Vincent avec un accent de soulagement, impossible à rendre.

— Eh! pouro frarè, que te m'a fê pouaire, ié cru que l'étai lo bau!

PIERRE D'ANTAN.

Porquet on pào amà lè tsins.

Sai lè z'ons, sai lè z'autro, crayo qu'on à mè ti lè tsins porvu que ne vignont pas vo chàotà contrè et vo moodrè voutrès piautès àobin vo z'eintanà on quartai à voutron tiu dè tsaussès.

L'autro dzo, que su zu à Vevay pè lo tsemin dè fai, l'ài avai dein lo trein 'na vilha dama

qu'étai chëtaie su lo banc drai devant mè et que tegnai su sè gredons on galé petit tsin muton tot nai, avoué dâi galès motsès dè pai avau pè lè piautès et ion tot à fin bet dè la quiaa. Et ellia dama cajolavè tant cè tsin qu'on arai d'urà que l'étai son valet.

Por mè, n'amo pas tant cliào bitès que vignont vo chàotà pè dessus coumeint lè tsins et lè tsats que sont adé plliens dè pudzès, kà, s'on lè z'accoutemè dinse, on ein a astout ramassà on demi quartéron, qu'on sè cheint adé gavelhi et que faut sè grattà et sè rupà tota la dzornâ. Brrr...ou!

Adon quand lo trein fe arrevà à Burier, on gaillà qu'avai l'air de n'ovrà, kà l'avai 'na carletta et 'na roulière, est montà vers no et l'est zu sè chëtà dëcôté la vilha dama; pas petout fe su lo banc que vouaigue lo tsin que sè met à achenà qu'on dianstre pè vai lè fattès dào compagnon, coumeint se y'avai zu oquie dè bon per dedein; petètrè que l'autro l'ài avai fourrà son dinâ einvortolhi dein dào papai.

Adon, lo gaillà, qu'étai on Français, sè met à adoulà et à cajolà cè tsin. coumeint se l'étai à li, ein l'ài fasai: « Mon petit mignon! Que tu es joli! Donne la patte! Fais le beau! » et ie tré dè sa fatta on boccon dè sucro po lo l'ài bailli.

— On derai que vo cognai, monsu! se fè la dama.

— Oh! madama, l'ai dese lo Français, y'amo tant lè tsins que ti lè tsins m'àmont et mè cognaisson, et tsi mè, on est tré ti dinse, sai ma fenna, sai mè bouèbo!

— Faut don que cliào bitès vo z'aussant fé oquie, petètrè ion à ravèintà voutron bouèbo qu'allavè sè niji àobin oquie dinse po que vo z'amai atant lè tsins, kà y'ein a bin mè que ne poivont ni lè vaire et ni lè cheintre!

— Et bin, madama, l'ài dese adon l'autro, pisque vo volliài savai porquet y'amo atant lè tsins, m'ein vé vo lo deré.

Ein septèint'ion, y'été à Paris tandi la Coumouna et vo sèdès que lè Prussiens no z'aviont bloqué et copà lè vivrès que la boun'eimpartia ont du medzi cein que l'aviont po ne pas crèva dè fan: adon n'ein tant medzi dè cliào tsins tsi nò qu'on l'ài a prai goût et ma fenna sà tant bin cein arreindzi à totès lè saucès que, du ora, on ne medzé perein d'autra tsai à l'hotè! Vouaigue porquet y'amo atant cliào bitès!

Vieilles choses.

Les domestiques d'autrefois. — L'argent des cartes. — Les vins et les épingles. — Le luxe dans la toilette.

Au xviii^e siècle, le jeu était dans le Pays de Vaud, le grand, l'unique intérêt des soirées; il était devenu une passion et les femmes la partageaient. Les joueurs se divisaient par groupes autour de petites tables réparties dans le salon. Et cependant, ces soirées où l'on jouait tout le temps, n'étaient pas suffisantes pour tous; non contents de ces occasions, on voyait nombre de jeunes gens, s'enfermer tristement dans de petites chambres pour jouer aux cartes.

De ces habitudes de jeu était né un curieux usage à l'égard des domestiques. L'argent recueilli par les jeunes gagnants n'était point gardé par eux, mais il restait sur la table à destination des domestiques de la maison. On voyait tout de suite à la mine de ceux-ci si les tables de joueurs étaient rares ou nombreuses. Si elles étaient rares, ils faisaient la moue et ne s'acquittaient de leur besogne qu'avec mauvaise grâce. C'était au point qu'avant d'entrer au service d'une maison, ils avaient soin de s'informer des avantages qu'ils pouvaient espérer de ces soirées. Si ces avantages étaient médiocres, et les joueurs peu nombreux, les maîtres éprouvaient d'assez grandes difficultés à se procurer des domestiques.